
ORDRE du JOUR

Conseil communautaire du MERCREDI 9 OCTOBRE 2024

à 19h30, Salle des fêtes, 69400 GLEIZÉ.

- I - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, HABITAT, MOBILITÉS

- 1.1. Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUi-H) : Bilan de la concertation et arrêt du projet - **rapporteur : Monsieur RONZIERE**
- 1.2. Avis sur les projets de périmètres délimités des abords des monuments historiques des communes de Cogy, Gleizé, Lacenas, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône et Ville-sur-Jarnioux - **rapporteur : Monsieur de LONGEVIALLE**
- 1.3. Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) : Bilan de la concertation et arrêt du projet - **rapporteur : Monsieur de LONGEVIALLE**
- 1.4. Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols - Nouvelle convention de mutualisation avec les communes et création de postes - **rapporteur : Monsieur de LONGEVIALLE**

- II - EAU ET ASSAINISSEMENT, GEMAPI ET RIVIERES - rapporteur : Monsieur DUMONTET

- 2.1. Arrêt du zonage d'assainissement et du zonage eaux pluviales

- III - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - rapporteur : Monsieur RONZIERE

- 3.1. Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L.5211-10 du CGCT
- 3.2. Désignation du lieu du prochain Conseil communautaire